

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
5 août 2009
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 4 août 2009, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
du Koweït auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une copie de la lettre que M. Majed Al-Shaheen, Président par intérim du Comité national chargé des affaires des personnes disparues et des prisonniers de guerre, a adressée à M. Tarek Najem Abdallah, Chef de cabinet du Premier Ministre de la République d'Iraq, en date du 21 juillet 2009, en ce qui concerne la question des restes des prisonniers et personnes disparues koweïtiens (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Abdullah **Al-Murad**



**Annexe à la lettre datée du 4 août 2009 adressée
au Président du Conseil de sécurité par le Représentant
permanent du Koweït auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

[Original : arabe]

En référence à votre lettre datée du 15 juillet 2009, je tiens à vous dire combien nous sommes disposés à poursuivre notre collaboration avec nos frères irakiens et combien nous nous félicitons de l'esprit positif qui anime nos travaux. Nous souhaitons que la question humanitaire des prisonniers et personnes disparues koweïtiens soit définitivement réglée de façon à mettre fin aux épreuves que vivent leurs proches depuis presque 20 ans. Tout en accueillant favorablement les efforts déployés par S. E. le Premier Ministre à cet égard, nous prenons également en considération la volonté des familles des prisonniers d'accélérer les mesures pratiques visant à déterminer l'emplacement exact des fosses communes. Les auteurs des crimes abjects qui ont été commis visaient à en effacer toute trace. Seuls les témoins irakiens sont aujourd'hui à même de déterminer l'emplacement de ces fosses communes. Après tant d'années, il est maintenant absolument nécessaire de recueillir des informations auprès de ces témoins avant qu'il ne soit trop tard. L'Iraq et le Koweït étant membres de la Commission tripartite et de la Commission technique qui en est issue, ces efforts devraient se conjuguer à ceux de l'Ambassadeur Guennadi Tarassov. À l'heure où nous nous préparons à participer à la réunion de la Commission technique qui aura lieu le 4 août, nous espérons que des progrès réels seront enregistrés afin de déterminer l'emplacement des fosses communes.

Le Président par intérim du Comité national
chargé des affaires des personnes disparues
et des prisonniers de guerre
(*Signé*) Ibrahim Majed **Al-Shaheen**